

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DU Soutien à la parentalité

- > Composante : Service commun d'alternance et de formation professionnelle, Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- > Durée : 5 mois
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers, Toulouse

Présentation

Soutien à la parentalité, de la parentalité, des parentalités...

Les politiques de soutien à la parentalité mises en œuvre sur les plans interministériel et inter-institutionnel soutiennent les actions en faveur de la santé des enfants et des familles, les démarches de lien social, les actions de prévention et les actions éducatives. Elles interviennent de la périnatalité jusqu'à l'entrée dans la vie adulte et accompagnent les parents à partir de leurs besoins et de ceux de leurs enfants, de leurs contextes, de leurs ressources et de leurs questionnements.

Si les projets autour de la parentalité ont connu une impulsion en 1999 avec la mise en place des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, ils se sont développés et diversifiés sur tous les territoires avec les évolutions sociétales. La charte du soutien à la parentalité prévue par l'ordonnance du 19 mai 2021 et signée en mars 2022 a permis de définir l'objectif des politiques publiques de soutien à la parentalité : améliorer le quotidien des familles, les considérer comme acteurs des services qui les concernent et mieux prévenir les difficultés auxquelles elles pourraient être confrontées.

Soutenir des parents suppose selon le contexte d'intervention des expériences et savoirs dans le domaine de la psychologie, du droit et des sciences sociales ; une approche théorique, méthodologique et éthique des dispositifs et une posture professionnelle d'écoute active, non jugeante, non normative et libérée de ses propres mouvements identificatoires.

C'est ce parcours de formation que propose le Diplôme d'Université Soutien à la Parentalité pour des professionnelles qui sont en relation étroite et régulière avec des parents et des familles.

Les stagiaires ayant obtenu le D.U. Soutien à la Parentalité pourront postuler au D.U. Accompagnement à la Parentalité.

Taux de réussite 2022/2023 : 100%.

Objectifs

- Développer une posture coopérative avec les parents dans l'éveil, l'éducation et le soin
- Soutenir les parents dans leur statut, fonction et rôle

- Analyser et évaluer les situations familiales
- Orienter vers les partenaires et les dispositifs appropriés

Les + de la formation

- L'environnement universitaire : conférences, colloques, recherche, chaire, enjeu[x]...
- Une équipe de formateurs-praticiens expérimentés
- Une pédagogie individualisée et variée, avec un tutorat et en groupes différenciés
- Un partenariat élargi et complémentaire ancré sur le territoire national
- Taux de réussite : 100% (promotions 2020, 2021, 2022)
- Taux de satisfaction : 100% des répondants (promotions 2020, 2021, 2022)

Existe également le [D.U. Accompagnement à la parentalité](#)

Partenariats :



Organisation

Contrôle des connaissances

- Validation : soutenance devant un jury (présentation orale et analyse d'une situation familiale réelle, rencontrée par le candidat, et ayant fait l'objet d'une démarche de soutien à la parentalité)

Admission

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 en travail social ou en santé
Ou
- Etre titulaire d'un Baccalauréat et d'une expérience significative dans le champ de l'action sociale et/ou sanitaire auprès des familles.

Modalités d'inscription

- Vous avez la possibilité de réaliser cette formation à Angers ou Toulouse, vous pouvez indiquer votre préférence dans votre lettre de motivation.

Candidature en ligne du 1er septembre au 12 octobre 2025 pour Angers et Toulouse.

Public cible

Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Auxiliaire de puériculture
- Assistants de service social
- Technicienne de l'intervention sociale et familiale
- Moniteur-éducateur
- Référent famille
- Assistant maternel
- Intervenant social en milieu scolaire (CPE, infirmière, assistante sociale ...)
- Intervenant en espace de rencontre enfants-parents

Droits de scolarité

- Coût de la formation : 1450 € (+ droits universitaires)
- Coût d'un module : 230 € (pour les modules 2, 3 et 4)
- Non éligible au CPF

Capacité d'accueil

Et après

Poursuite d'études

- La possibilité d'accéder au D.U. Accompagnement à la Parentalité à l'issue du D.U.S.P
- Être certifié pour soutenir les parents et accéder à de nouvelles fonctions au sein de son équipe

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Séverine Planchenault

☎ 0244688685

✉ severine.planchenault@univ-angers.fr

Contact administratif

Emmanuelle Moraël (TOULOUSE)

☎ 06 73 33 73 94

✉ du.formation@ffer.org

Responsable pédagogique

Emmanuel Gratton

✉ emmanuel.gratton@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Emmanuelle Moraël (TOULOUSE)

☎ 06 73 33 73 94

✉ du.formation@ffer.org

Lieu(x)

📍 Angers

📍 Toulouse